

Date	10/10/2019		Projet Eolien Sommethonne
		contact	Comité de Suivi (CS)
sujet	Suivi de l'Etude d'Incidence sur l'Environnement		

Participants :

ANDRIANNE	Colette
BEGUIN - KAISER	Xavier
BOLMONT ERRARD	Claudine
BREDA	Pascale
BRYNAERT	Philippe
COLONVAL - LEGROS	Amaury et Amandine
GILSON	Marc
FRANCOIS	Pascal
MORELLE - DEBRAS	Ann et Jean-François
WATELET	Bruno
OTOUL (Bureau CSD)	Julien
DE HEMPTINNE (Vortex Energy)	Dominique

Ordre du jour :

- Accueil des participants et Objectifs du Comité de Suivi
- Rappel de la chronologie de la procédure
- Présentation de l'avancement de l'EIE (Etude d'Incidence sur l'Environnement)
- Synthèse des réactions des riverains (RIP et courriers)
- Mesures de compensation biologique
- Echange

La réunion débute à 17h40

Remarque préalable au sujet de l'invitation à cette réunion :

Une participante fait remarquer qu'il eut été plus logique d'inviter au CS (Comité de Suivi) toutes les personnes ayant écrit à la commune à la suite de la RIP (Réunion d'Information Préalable). En réalité, lors de a-la RIP il a été demandé d'exprimer explicitement le souhait d'en faire partie dans le courrier à adresser à la commune, et seules ces personnes ont reçu l'invitation par courrier.

Par la suite, 2 autres personnes ont demandé de pouvoir y participer, sans problème. Vortex regrette s'il y a pu avoir des malentendus à ce sujet.

La prochaine étape étant l'organisation de permanences pour, à la clôture de l'EIE, en présenter les résultats, l'annonce en sera faite plus largement, et notamment par le site internet de la Commune.

Après une brève introduction de Monsieur DE HEMPTINNE de Vortex Energy, Monsieur Julien OTOUL du bureau d'étude CSD présente les travaux, mesures et analyses en cours pour l'EIE. De questions de compréhension sont posées en cours de présentation et Monsieur OTOUL y réponds en s'assurant de la bonne compréhension de la réponse.

La présentation est en annexe.

Point particuliers à noter :

- Itinéraire Charroi (slide 7) :
Vortex Energy veillera à communiquer le détail de l'analyse des tracés que le bureau d'étude aura déterminé.
Monsieur OTOUL (CSD) d'étude relate cependant qu'entre le tracé analysé par le bureau d'étude et celui utilisé effectivement par les transporteur, il peut y avoir des différences, en fonction notamment de leur point de départ et du type de véhicule utilisé.
- Synthèse des courriers des riverains (Slides 17-18) :
le bureau d'étude CSD a fait une synthèse et classifié par sujet les différentes questions et préoccupations des riverains exprimées, tant lors de la RIP que dans les courriers qui ont suivi. Dans sa présentation, il les reprend par sujet et explique comment dans l'EIE chacune de ces questions est traitée.
- Paysage et patrimoine
C'est un point important qui revient souvent dans les commentaires.
Le bureau d'étude CSD confirme que tous ces aspects, y compris l'impact sur les communes voisines françaises, seront pris en compte dans l'étude. Il confirme en outre que le pôle Aménagement du Territoire de la Région wallonne a notamment pour mission d'analyser ces aspects-là dans la demande de permis.
- Câblage
A la demande des participants, Vortex Energy veillera à communiquer le tracé qui sera retenu par le distributeur ORES pour le câblage de la cabine de tête vers le poste d'injection
- Mesures de compensation biologique (slide 19)
Monsieur OTOUL explique que des mesures de compensation biologique devront être planifiées dans l'EIE. Ces mesures sont à mettre en place sur des terrains dans un rayon de 10km autour du projet. A titre d'exemple :
 - Sécurisation et (ré)aménagement d'une zone humide pour le nourrissage des cigognes noires
 - Replantation de feuillus
 - Création et entretien de haies vives
 - Aménagement de parcelles de couverts nourriciers et de bandes enherbées, qui sont les habitats de rongeurs (pour le nourrissage des Milans et Bondrées), et des zones de nidification de différents oiseaux (notamment l'Alouette des champs)Il est fait appel aux propriétaires de terrains qui seraient éligibles (situation, disponibilité) à cette fin

A l'issue d'un échange de questions-réponses relatif à la bonne compréhension de la présentation, la réunion est clôturée à 19h45.

Dominique de Hemptinne
Business Developer Wind Energy

vortex energy Belgique SPRL
Rue Dieudonné Lefèvrestraat, 17
1020 Brussels
M +32 476 54 02 89
d.dehemptinne@vortex-energy.be